partie civile à la requête duquel M. Andrieux est cité, lui pose des questions :

M. Andrieux avait-il remarqué le Gaut sur la table ? — Cette fois-ci, il l'a fait. — Il lui a fait part des exigences de M. de Reinach en 1888, pour un versement de 750,000 fr.

M. Andrieux. — J'ai vu M. Cottu une seule fois dans mon cabinet, avant son départ pour Vienne : il me parla de faire peu d'efforts de Reinach et me dit ce fait :

C'était peu de temps avant le ministère de M. Floquet, la situation du Crédit Foncier semblait alors très mauvaise ; alors aussi le Crédit foncier pour lui-même était très peu bienveillantes pour les ministres de Floquet. Le ministère avait à l'époque fait obstacle au projet d'émission des valeurs à lots ; le Crédit foncier, pour le ministère, était comme un ennemi redoutable, de là son hostilité.

C'est dans ces conditions que M. de Reinach vint demander à la Chambre de Commerce, pour le gouvernement, de modérer le versement, il ne demandait ensuite de faire cesser l'hostilité du Crédit foncier, mais il ajoutait qu'en contrepartie du gouvernement, celui-ci devrait qu'on lui donnerait de cesser la guerre.

M. Cottu refusa d'abord les 750,000 fr., mais de Reinach lui dit qu'il reviendrait le prendre la fondemain pour le conduire chez le président du conseil.

Le lendemain, M. de Reinach vint effectivement, mais il dit à M. Cottu que le président du conseil ne pouvant le recevoir en ville chez Clémenceau, ce qui revenait au même.

On se rendit donc chez M. Clémenceau. La conversation fut courte et les exigences de M. Floquet n'y furent pas exprimées.

On parla seulement de la remplacement éventuel du gouverneur du Crédit foncier. En rentrant M. de Reinach fit remarquer à M. Cottu les avantages de l'entrevue, mais celui-ci ne parut pas émoins que M. Clémenceau fut au courant des projets du financier Israël.

Plus tard, M. Cottu contraignit M. de Reinach à un remboursement, à la suite de la scène violente où il le saisit par le bras, ce qui consolide, paraît-il, la plus grosse injure qu'on puisse faire à un israélite.

M. Bouilay. — M. Andrieux n'a-t-il pas eu communication par M. de Reinach des poursuites qui allaient lui être intentées ?

M. Andrieux. — J'ai rencontré M. de Reinach qui me parla de Panama et me dit que le procureur général M. O. M. Bassompierre avait mandé à son propos que les poursuites allaient avoir lieu.

M. Bouilay. — M. de Reinach n'a-t-il pas donné à M. Andrieux des renseignements sur ses relations avec les parlementaires.

M. Andrieux. — C'était pendant les vacances parlementaires dernières, à la suite de la violente campagne de « Micros », dans la *Libre Parole* : M. de Reinach, que ces attaques attristaient, obtint leur cessation et il fit une série de communications qui parurent dans la *Libre Parole*.

Dans cette seconde période, rien de désagréable pour lui et pour son gendre ne parut dans le journal de M. Drumont : il en fut ainsi jusqu'à sa mort. Par exemple, la reconnaissance n'a pas survécu.

M. Bouilay. — Quelles étaient les relations de M. Clémenceau avec Gerz ?

M. Andrieux. — J'étais allé chercha à Londres certains documents dont on m'avait parlé. Nous avions lancé certaines imputations contre plusieurs hommes politiques et il fallait alors des preuves.

Le parti pour Londres et j'y obtins, non sans peine de C. Herz et seulement après une pression très vive, la liste que j'ai communiquée à la commission d'enquête.

M. Andrieux expl'que alors comment il revint pour empêcher le duel Arène-Boisandre et comment dans ce but, il alla faire une visite à M. Clémenceau.

J'ai eu, en jour-là, dit M. Andrieux, une conversation assez complète avec M. Clémenceau : je lui ai certainement parlé de la liste que j'apportais de Londres ; je n'avais encore que la copie que j'ai livrée à la commission. — Je ne photographie ne m'est venue de Londres que le lendemain.

Comme je l'ai dit, j'allais surtout chez M. Clémenceau, pour le prier de voir M. Arène. Arène ne rencontre n'est pas lieu : je n'insiste pas.

M. Bouilay. — Dans quelles conditions a été remise la liste d'un à photographie.

M. Andrieux. — J'ai dit comment j'avais été à Londres. Herz me le fit remettre à plusieurs fois et, après une vive insistance, j'obtins la permission d'en prendre copie.

Je fis quitter Londres que sur la promesse formelle d'en prendre la photographie. Il me montra le *fac simile* des talons et des chèques ; il me dit qu'il le tenait du baron de Reinach et les avait depuis trois ans.

Quand je suis venu devant la commission, j'ai dit que je croyais à la sincérité du document, document sans signature, mais dicté par Reinach.

Je pensais que j'avait tous les papiers, mais je dis : « Yamine cherche celui qui l'a écrit ». Le témoin Stéphane, appelé pour d'autres causes, me vint en aide, et interrogé, il déclara avoir écrit sous la dictée de M. de Reinach la liste en question.

M. Bouilay. — M. Andrieux a-t-il en connaissance de la lettre écrite par Arton au sieur Deschamps ? Que renfermait cette lettre ?

M. Andrieux. — Je ne connais pas plus M. Deschamps qu'Arton.

Après avoir presque arraché les papiers qu'on lui saisit, j'ai voulu connaître mon opinion sur un intérêt de parti, je l'avoue facilement, et j'ai cherché à compléter le dossier d'Arton.

Une personne me remit une lettre de lui où il disait textuellement : « Il faudrait modérer le zèle de Gotou et pour cela utiliser quelques hautes personnalités.

Je m'enquis de suite pour savoir s'il y avait à Paris d'autres personnes capables de modérer ce zèle, je fis savoir à Deschamps mon désir d'avoir les papiers d'Arton qui devaient contenir la liste des lots.

Je songeai à rechercher Arton qui pouvait donner cette liste. M. Deschamps me promit de faire interroger Arton et je lui fis comprendre que j'était disposé à récompenser généreusement l'indiscrétion que le solicitait. J'avais pourcela des fonds qui m'avaient été remis par M. Reinach.

Après divers pourparlers, Deschamps me montra une lettre contenant le réponse d'Arton : il disait qu'il ne pouvait pas le faire, mais au sieur Deschamps ? Que renfermait cette lettre ?

M. Andrieux. — Je ne connais pas plus M. Deschamps qu'Arton.

Après avoir presque arraché les papiers qu'on lui saisit, j'ai voulu connaître mon opinion sur un intérêt de parti, je l'avoue facilement, et j'ai cherché à compléter le dossier d'Arton.

Une personne me remit une lettre de lui où il disait textuellement : « Il faudrait modérer le zèle de Gotou et pour cela utiliser quelques hautes personnalités.

Je m'enquis de suite pour savoir s'il y avait à Paris d'autres personnes capables de modérer ce zèle, je fis savoir à Deschamps mon désir d'avoir les papiers d'Arton qui devaient contenir la liste des lots.

Je songeai à rechercher Arton qui pouvait donner cette liste. M. Deschamps me promit de faire interroger Arton et je lui fis comprendre que j'était disposé à récompenser généreusement l'indiscrétion que le solicitait. J'avais pourcela des fonds qui m'avaient été remis par M. de Reinach.

Après divers pourparlers, Deschamps me montra une lettre contenant la